

LE TEMPS

préjugés Vendredi 22 novembre 2013

Les cadres allemands et français discriminés

Par **Francesca Sacco**

Une étude décrit des «incivilités» contre les cadres des pays frontaliers de la Suisse

Les travailleurs français et allemands sont-ils victimes de discriminations? C'est la question sur laquelle s'est penchée une équipe de chercheurs de la Faculté des hautes études commerciales de l'Université de Lausanne (UNIL), dans une étude non encore publiée¹. Les auteurs affirment que les travailleurs provenant de ces deux pays font davantage l'objet de propos condescendants, d'attitudes déplacées et de mises à l'écart que les autres groupes d'immigrés en Suisse.

Interrogés par Le Temps, plusieurs cadres supérieurs français employés en Suisse romande confirment avoir subi ce genre de traitement de la part des Suisses. «Au début de ma carrière, on a parfois ironisé sur mes diplômes français, confie ainsi Corine, 42 ans, originaire de Montélimar. Et, quand j'ai pris mon congé maternité, on m'a dit sur un ton légèrement hautain que je profitais du système helvétique.»

«Historiquement, les premiers immigrés en Suisse venaient d'Europe du Sud», rappelle Steve Binggeli, assistant diplômé à l'UNIL et coauteur de cette étude. Du fait qu'ils n'étaient pas ou peu qualifiés, ils ont été exposés à des attaques, parfois grossières, sur leurs compétences professionnelles et leurs capacités d'intégration sociale. Avec l'introduction de la libre circulation des personnes, de nouveaux groupes d'immigrés hautement qualifiés sont arrivés en Suisse, dont beaucoup d'Allemands et de Français. Selon l'Office fédéral des migrations, ceux-ci sont actuellement respectivement 219530 et 63695. La communauté des migrants allemands étant celle qui enregistre l'une des plus fortes progressions. Or, tant les Français que les Allemands occupent parfois de meilleures positions que les Suisses eux-mêmes. Et ils ont un avantage sur les autres immigrés: ils parlent l'une des langues nationales. Du coup, ils peuvent être perçus par les Suisses comme une menace, d'où certaines réactions négatives, que les chercheurs qualifient «d'incivilités». Selon Steve Binggeli, il s'agit «d'une forme moderne de discrimination, plus subtile et plus insidieuse que celles qui ont frappé les premiers groupes d'immigrés». Et de comparer leur situation à celle des Asiatiques aux Etats-Unis, phénomène décrit par la revue *American Conservative* datée du 28 novembre 2012, selon laquelle ces derniers sont victimes d'une sorte de rejet et de préjugés en raison de leur réussite socio-économique.

Parallèlement, on observe une augmentation de la sensibilité aux injustices. Dans un livre publié en début d'année, intitulé *Pourquoi moi? L'expérience des discriminations*, le sociologue français François Dubet décrit un phénomène paradoxal chez les étrangers de la seconde génération [en majorité originaires de parents du Maghreb]: ils ont tendance à se sentir davantage discriminés que leurs parents. Or la société «discrimine probablement beaucoup moins qu'autrefois», souligne-t-il.

Les normes sociales et les législations ont évolué en faveur de la protection des minorités. «Les premiers immigrés trouvaient presque normal de ne pas être traités sur un pied d'égalité par les

Suisses. Ce n'est pas le cas pour les générations suivantes», explique Rosita Fibbi, privat-docent et chargée de cours à la Faculté des sciences sociales et politiques de l'UNIL.

Le profil des personnes auteurs de discriminations évolue lui aussi. Selon une étude publiée en juillet par le Centre de compétences suisses en sciences sociales, ce sont globalement les travailleurs peu ou pas qualifiés qui manifestent le plus d'hostilité envers les étrangers, qu'ils perçoivent comme une menace pour leur emploi. Inversement, l'animosité est la plus faible chez les employés hautement qualifiés, et dans le secteur tertiaire d'une manière générale. Mais cette bienveillance dans les services diminue à mesure qu'augmente le risque de chômage... D'autre part, les nouvelles discriminations qui visent les Français et les Allemands peuvent être le fait de personnes sans formation, comme d'une main-d'œuvre qualifiée et de la hiérarchie.

Des recherches antérieures menées par Steve Binggeli et ses collaborateurs montrent que la situation de la Suisse romande est très particulière, voire unique. Non seulement les Romands ont un peu l'impression de vivre dans l'ombre de la France sur le plan culturel, mais ils sont encore minorisés dans leur propre pays par les Suisses alémaniques. De ce fait – et même si ce n'est apparemment pas l'envie qui leur manque –, ils n'ont pas intérêt à vouer une trop grande inimitié aux Français. Le sentiment d'appartenance à une plus grande communauté leur permet d'avoir, en quelque sorte, le sentiment d'exister face à leurs compatriotes germanophones. C'est du moins l'une des hypothèses émises dans une étude² réalisée en 2010 sur les relations entre petites et grandes nations voisines parlant la même langue. Des travaux antérieurs effectués en Belgique avaient déjà permis d'observer une telle ambivalence chez une minorité linguistique. Du fait de son voisinage avec la France, l'Allemagne et l'Italie, la Suisse se prête encore mieux à l'exercice.

La préférence nationale à l'embauche est-elle autorisée? Oui, et il n'est d'ailleurs pas rare que la nationalité helvétique soit exigée dans une offre d'emploi. Cette discrimination est juridiquement correcte «à condition que l'emploi soit, d'une part, lié à l'exercice de la puissance publique et, d'autre part, destiné à sauvegarder les intérêts généraux de l'Etat ou d'une collectivité publique», selon Arnaud Bürgin, avocat au Service d'assistance juridique et conseils de la Fédération des entreprises romandes Genève. Mais les «incivilités» se situent dans un no man's land juridique: à qui se plaindre qu'on est mis à l'écart pendant la pause-café? «Cette question ne suscite que peu d'intérêt en Suisse, regrette Steve Binggeli. Il n'existe ni législation spécifique, ni institution chargée de les porter devant les tribunaux.»

1. Franciska Krings, Claire Johnston, Steve Binggeli, Christian Maggiori. «Selective incivility: Immigrant groups experience subtle workplace discrimination at different rates », article à paraître dans la revue Cultural Diversity & Ethnic Minority Psychology.

2. Carine Matser et al. «Impact of Relative Size and Language on the Attitudes between Nations and Linguistic Groups: The Case of Switzerland», Applied Psychology, 2010, 59 (1), p. 143-158.

LE TEMPS © 2015 Le Temps SA